

# Prévention et promotion en santé mentale – Lutte contre les stigmatisations

Comment renforcer la coordination des acteurs autour d'actions de prévention en santé mentale ?	Comment faciliter un déploiement de « l'éducation thérapeutique » en santé mentale ?	Comment mieux prévenir le risque suicidaire ?	Quel rôle des élu.es et des collectivités ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer des <b>temps d'interconnaissance des acteurs et des territoires</b> (convivial/formel)</li> <li>- <b>Mise en commun, partage de ressources</b> (annuaire, transmission de CR via les CLSM)</li> <li>- Créer des <b>temps forts grand public</b> pour parler de santé mentale (<b>format festif</b>)</li> <li>- <b>Café midi/deux, webinaires...</b> développer des <b>formats courts</b> qui reposent sur tous les participants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser <b>les liens avec les pros de santé (via les CPTS)</b> pour diffuser de l'info/de la sensibilisation sur la santé mentale à destination des pros/patients.</li> <li>- <b>Soutenir les GEM et la pair-aidance</b> comme centrale dans l'éducation thérapeutique en SM</li> <li>- <b>Création et diffusion de ressources grand public</b> (bibliographie sélectionnée, plaquettes, livrets parcours (type baromètre d'auto-évaluation, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mieux faire connaître les ressources</b> : 3114, PSSM...</li> <li>- <b>Former au repérage</b> (mieux connaître les déterminants)</li> <li>- Actions de <b>formation à destination des acteurs, entreprises, écoles de management et de commerce...</b> pour <b>sensibiliser les futurs encadrants.</b></li> <li>- Développer des <b>ressources sur les territoires pour prévenir l'isolement</b>, notamment grâce aux <b>points d'écoute</b> (développer des PE Adultes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Appui logistique</b> pour être facilitateur et accueil des structures (ex GEM)</li> <li>- <b>Sensibilisation des élus et des cadres des collectivités</b> à la santé mentale</li> <li>- <b>Relai de la communication</b> « santé mentale » via les relais de com municipaux</li> <li>- <b>Exemplarité employeurs des collectivités dans l'accueil</b>/l'emploi direct et via les clauses sociales.</li> </ul>

- **Développer une culture commune et définition de la santé mentale** (continuum) (ex : conférence grand public, expos, ateliers... ; au quotidien)
- **Renforcer les facteurs positifs de santé mentale et de santé globale** (sport, art, prescriptions muséales, sorties nature, CPS...)

**Présent.es** : Anne-Maëlle CANTINAT (Directrice Adjointe, DD38 ARS ARA) ; Roseyney DELORT (Référente santé, Mission locale Isère Rhodanienne) ; Déborah KLEINHENTZ (Cheffe de service, AFHIP) ; Myriam SAULNIER Myriam (Référente PCH, Service autonomie Département de l'Isère) ; Dominique SOLAZZI (Médecin Généraliste Retraité - Référent Santé Mentale de la CPTS de Vienne) ; Iris ROUX-PAGES (membre du Collectif départemental).

**Animation** : Marie COIFFARD (Promotion Santé Isère) ; Sandra LEON (coordinatrice du CLS de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône - EBER)